

L'ÉCO

de la semaine

13 novembre au 19 novembre 2021

Mouvement entrepreneurial - « Le Village by Nexta »	3
Gestion des déchets plastiques : Collaboration entre Kopakelatra et Ambatovy	3
Inflation: le kilo du sucre à 4.000 ariary	4
Tourisme local à Madagascar - L'envie du voyage se vulgarise	4
Projet de loi de finances 2022	5
Place au système de contrôle financier basé sur les risques	6
Région Itasy : 13 868 certificats fonciers pour 12 communes	6
Entrepreneuriat et créativité : Grand succès de la JEEC organisée par l'université GSI	6
Projet routier : la « Route des œufs » bientôt opérationnelle	7
Redressement du tourisme : une place centrale aux femmes	7
Sahofika, le barrage de l'espoir	8
Couverture sociale dans les CTD : un accord signé entre la Cnaps et le Mid	9
Projet de loi de finances initiale	9
Epizootie dans le Vakinankaratra : des mesures pour freiner la maladie	10
Centrale hydroélectrique de Sahofika : 1.600.000 foyers bénéficiaires	10
Vente de médicaments : Des propositions pour améliorer le système	11
Lutte contre la hausse des prix	11
Appui et mise en réseau des entreprises	12
Secteur extractif : la Fomm insiste sur la reprise des exportations	12
Natema et Soanamad, deux modèles de réussite	13
Comesa : passation de flambeau le 23 novembre	13
Lutte contre la corruption : partenariat entre le Bianco et le MPEB	13
Cadre légal - L'équilibre du Budget 2022 dévoilé	14
Surveillance maritime - Le Japon offre cinq bateaux intercepteurs	15
80 ans de l'AFD : 500 millions d'euros investis à Madagascar en 15 ans	15
Aides au développement - Mini-sommet pour le Projet PIC 2.2	16
OCFM : la région Boeny ambitionne d'inscrire 85.000 certificats fonciers	16
Projet Casef - Début des actions foncières dans le nord	17
Zones de pépinières industrielles - « Penser global, agir local »	17

à la re s contre nouveaux adhérents

22 novembre 2021
CCIFM Androhibe
à 17 h

sae@ccifm.mg | communication@ccifm.mg | ccifm@ccifm.mg

Mouvement entrepreneurial - « Le Village by Nexta »

ERIC RANJALAHY | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 13 NOVEMBRE 2021

Tout le monde veut entreprendre. Mais rares sont ceux qui réussissent. Pour démystifier cette tendance fataliste, il existe des âmes de bonne volonté pour encourager et encadrer les plus créatifs.

Une suite dans les idées. Un incubateur d'entreprises avec tous les outils possibles et imaginables, Nexta du Groupe Axian, participe au Global entrepreneurship week, GEW, de cette année. « Nexta a toujours eu pour vocation d'accompagner les créateurs d'entreprises à grandir. À travers notre plateforme, les entrepreneurs seront guidés vers la pérennisation de leurs activités avec des réalisations à impact et innovantes » précise Carole Rakotondrainibe, general manager de Nexta lors d'un point de presse en guise d'explication.

Aussi, depuis « Le Village by Nexta » a ouvert ses portes depuis jeudi au Tanashore d'Andranomena. « Même si notre mission au quotidien consiste à promouvoir tout ce qui touche autour des entreprises créatrices d'emplois et de richesses pour l'économie, nous avons voulu marquer notre participa-

tion au GEW de cette année. Par ce Village by Nexta comme l'an passé. 40 000 manifestations de ce type se déroulent à travers 200 pays. L'idée a été de réunir dans un seul endroit tous les principaux acteurs du milieu » explique Carole Rakotondrainibe.

Comme les incubateurs, les formateurs, les établissements financiers, les managers...

Sept piliers

Cinquante stands de ventes-expositions, recrutements, en parallèle 32 heures de formations réparties en douze thématiques et six conférences animées par des professionnels y sont organisées. Pour faciliter le déplacement de ceux qui veulent rallier Andranomena, des navettes reliant le centre-ville sont disponibles. Carole Rakotondrainibe conclut « on ne peut pas devenir un entrepreneur après quelques heures de formations, d'un niveau aussi appréciables soient-elles. Mais l'objectif est de faire savoir aux jeunes et moins jeunes l'existence d'un écosystème entrepreneurial sur lequel



ils peuvent s'appuyer. De faire connaissance avec les rouages et mécaniques d'une entreprise. Être entrepreneur c'est s'inscrire dans la durée et non pas gagner de l'argent tout de suite ». Nexta, dans ses actions d'accompagnements, met à disposition sept piliers que sont le mentorat, les formations, le réseau, les activités, le financement, le lieu et l'employabilité. Sept préceptes qui se déclinent chacun sur des bases solides. Avec trois valeurs essentielles qui les sous-tendent, que sont l'innovation, l'humain et le succès.

Une conception et patience qui manquent souvent aux Malgaches. Plus enclins à faire du « bizina ». Dans le mauvais sens de l'expression. Evitant les contraintes du secteur formel.

Gestion des déchets plastiques : Collaboration entre Kopakelatra et Ambatovy

ANTSA R. | MIDI MADAGASIKARA | 13 NOVEMBRE 2021

Le projet Kopakelatra se déploie à l'Est de Madagascar. Au début de ce mois de novembre, des actions ont été menées pour faire connaître ce projet environnemental de STAR à la population locale et pour la sensibiliser à une consommation plus responsable. Pour faciliter ce déploiement à Toamasina, Kopakelatra travaille avec le projet Ambatovy. Des bacs à collecte Kopakelatra ont été mis en place sur les sites d'Ambatovy, ainsi qu'au niveau de la station-service Galana Relais des Stades, à la Cité Nouvelle Ville. Selon les informations, 5 bacs sont mis en place sur les sites d'Ambatovy à Moramanga et 11 à Toamasina. « Pour l'instant, ces

bacs sont exclusivement destinés à la consommation du personnel d'Ambatovy et rejoignent leur initiative interne de protection de l'environnement par l'initiation de leurs collaborateurs à jeter les bouteilles en plastique dans les bacs à collecte Kopakelatra », ont annoncé les promoteurs du projet.

400 kg en deux jours. Outre cette dotation, les représentants de Kopakelatra ont également introduit l'opération « Tanàna Madio » à la population locale sur plusieurs quartiers de la ville de Tamatave, durant deux jours consécutifs. « Cette tournée des quartiers a pour objectif d'inciter les habitants à ramener

le plus de bouteilles possible vers le bac à collecte mis à disposition pendant la tournée. Durant ces deux jours, Kopakelatra a sensibilisé des centaines de personnes sur huit quartiers de la ville avec une collecte de près de 400 kg de bouteilles en plastique usagées », a affirmé l'équipe de Kopakelatra. Pour leur part, les responsables auprès de STAR ont souligné que l'objectif de cette société à travers Kopakelatra, est de réduire l'impact environnemental du plastique et d'avoir un environnement plus propre. À noter que les bouteilles en plastique collectées auprès du grand public sont prévues pour le recyclage.

Inflation: le kilo du sucre à 4.000 ariary

ARH. | LES NOUVELLES | 13 NOVEMBRE 2021

Le prix d'un kilo de sucre à 4.000 ariary ! C'est bien loin des 2.600 ar/kg, le « prix de référence » établi par le ministère en charge du Commerce.

A l'issue d'une étude qu'il a menée au mois d'octobre sur les circuits de distribution des Produits de première nécessité (PPN) le ministère de l'Industrialisation, du commerce et de la consommation (MICC) a établi des prix de référence sur quatre produits en particulier, à savoir, le riz, le sucre, la farine et l'huile de table.

Cette grille tarifaire indique que le kilo du riz local ne devrait pas dépasser les 2.300 ariary, le kilo du sucre devrait s'établir à 2.600 ariary, la farine doit coûter en moyenne 2.600 ar/kg et le prix du litre de l'huile cachetée ne devrait pas excéder les 7.500 ariary.

Les prix affichés au niveau des détaillants de la capitale tendent toutefois à

s'éloigner de ces prix de référence. Le sucre en particulier, affiche un écart de prix allant jusqu'à 1.000 ariary par rapport à cette «vérité de prix» durant le mois d'octobre, avec au moins 3.200 ar/kg au niveau des grossistes et 3.400 ar/kg auprès des détaillants. Pis, depuis le début de ce mois de novembre, bon nombre de commerçants dans les quatre coins de la capitale, vendent le sucre tant local qu'importé, à 3.800 voire 4.000 ar/kg.

Le prix de l'huile de table cachetée ne descend pas en dessous des 7.700 ariary, même au niveau des grossistes. Certaines variétés de riz local affichent rarement des prix à 2.300 ar/kg mais souvent à partir de 2.400 ar/kg.

Offre et demande ?

Questionnés sur la raison de cette augmentation de prix, ces trois

dernières semaines, les détaillants affirment que les stocks des grossistes diminuent. Les grossistes et distributeurs de la capitale, eux, justifient cette hausse par une baisse de l'offre auprès des importateurs, conduisant à une raréfaction du produit sur le marché intérieur. Ce qui reste à confirmer.

A l'heure actuelle, la production sucrière malagasy peine à dépasser les 100.000 tonnes par an, alors que les besoins annuels sont estimés à environ 200.000 tonnes. La demande est en effet croissante depuis 2013. Il y a donc un gap de 100.000 tonnes de sucre à combler pour satisfaire les consommateurs. La Grande île se trouve ainsi obligée d'importer en moyenne 100.000 tonnes de sucre par an du Brésil, de la Thaïlande et de l'Afrique du Sud. Pas moins de 6 % des sucres sur le marché sont importés aujourd'hui.

Tourisme local à Madagascar - L'envie du voyage se vulgarise

ROVA RANDRIA | LA VÉRITÉ | 14 NOVEMBRE 2021

Samedi après-midi, alors que toute sa famille se repose à la maison après une longue semaine, Onisoa, 27 ans, rejoint ses amies, Sylvia et Tiana, à Antananarivona. Ensemble les trois jeunes filles vont visiter le salon Bons Plans Tourisme Madagascar. « Désormais, nous prévoyons de faire un «friendtrip», un voyage entre amies pour la fin de cette année ou au tout début de l'année 2022.

Nous sommes donc venus jeter un coup d'oeil pour voir les destinations intéressantes et accessibles à notre budget », explique Onisoa. Les trois amies rêvent en effet de ce « friendtrip » depuis plusieurs années déjà. Elles ont alors décidé de commencer à économiser au mois de janvier, sauf que leur rêve a été stoppé net par la deuxième vague de la pandémie de coronavirus. Elles ont tout de même continué à mettre de l'argent de côté pour pouvoir concrétiser leur voyage de rêve. Après quelques mois, elles ont pu économiser 1 200 000 ariary par personne. Elles espèrent ainsi trouver la destination qui leur convient lors de ce salon consacré aux amoureux de voyage.

Toute comme Onisoa et ses amies, de plus en plus de Malagasy voyagent



à travers le pays actuellement. Et le nombre des visiteurs du salon Bons Plans Tourisme Madagascar en est la preuve évidente. De la première édition à la dernière, l'effectif des visiteurs a notamment triplé. Le chiffre est passé de 3 000 à 9 000. « D'autre part, les responsables des sites touristiques, les réserves naturelles, les hôtels mais aussi les diverses infrastructures ont fait le même constat au cours des derniers mois. Les vacanciers malagasy augmentent de plus en plus. La promotion du tourisme national commence alors à porter ses fruits. En dressant un bilan provisoire, nous avons enregistré une hausse de 20 % de touristes locaux en un an seulement. Des résultats complètement réjouissants, surtout que ces chiffres pourraient encore évoluer pour les prochains mois », détaille

Joël Randriamandranto, ministre du Tourisme, en marge de la 4ème édition du Salon Bons Plans Tourisme Madagascar, organisé conjointement avec l'Office national du tourisme à Madagascar.

Cette affluence des voyageurs nationaux représente plus qu'une bonne nouvelle pour les opérateurs, en attendant la venue en masse des touristes internationaux. Elle leur a permis de se maintenir la tête hors de l'eau durant tout ce temps. Des agences de voyages naissantes comme « Vakansy Tsara sady Mora » ont par exemple fait voyager plus de 300 personnes en un an. De plus, même si les frontières ont réouvert, dans le meilleur des cas, cette venue en masse ne pourrait avoir lieu qu'à partir de la semaine prochaine. Toutefois, les réservations commencent à arriver timidement. Pour l'heure, ces agences continuent d'améliorer leurs offres liées au tourisme national pour que les férus de voyage comme Onisoa et ses amies puissent partir à la découverte du beau pays qu'est Madagascar. En tout cas, les trois amies ont déjà choisi leur destination. Cap sur Toliara ! Et vous, quelle sera votre prochaine destination ?

04 NOV
Accompagnement

« Présentation de l'appel à projet et de notre accompagnement gratuit au montage de dossier FMFP »

10H

08 NOV
Conférence

« Les risques environnementaux et sociaux dans le cadre de la finance verte », avec Mme Agnès JOIGNEREZ

10H

11 NOV
Club Affaires

« Les obligations numériques pour les entreprises exportatrices vers l'Union européenne », par Dr. Ryane MERALLI-BALLOU

17H30

22 NOV
Session de Rencontre

«Accueil des nouveaux adhérents 2021»

17H

CCIFM Androhibe

ccifm@ccifm.mg 032 07 696 49

Projet de loi de finances 2022

ERIC RANJALAHY | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 15 NOVEMBRE 2021

Exercice d'équilibre. Ceux qui ont conçu le projet de loi de finances initiale de 2022 étaient contraints de ménager la chèvre et le chou sur le front de la fiscalité. Ils ont été préoccupés par les recommandations du Fonds monétaire international, FMI, qui ont suggéré une « mobilisation des recettes publiques ». Une formule plus souple de l'augmentation du taux de pression fiscale en rapport au PIB. Tout en évitant de pénaliser les contribuables toujours anesthésiés par les effets induits du coronavirus. Ce qui donne un exposé de motifs comme suit.

« En 2022, le rythme de la croissance économique devrait s'accélérer pour atteindre +5,4%, grâce à la normalisation de la situation sanitaire, la réouverture des frontières, l'engagement stratégique du Gouvernement dans les investissements structurants et le retour de la confiance des acteurs économiques. Ainsi, les investissements publics devraient atteindre 9,2% du PIB (+1,8 points par rapport à 2021) et les investissements privés compteraient pour 16,6% du PIB. L'inflation en fin de période devrait se situer à 6,4% (contre 7% en 2021) ».

En outre « la reprise significative des activités économiques en synergie avec les réformes entreprises (notamment la digitalisation) devrait aboutir à une hausse des recettes fiscales pour atteindre 12,1% du PIB en 2022 (contre 10,8% en 2021). Les efforts en matière de recouvrement de recettes et une meilleure composition des dépenses permettraient de réduire sensiblement le déficit budgétaire (- 6,1% du PIB en 2022 contre -6,6% en 2021) et de ramener le solde primaire intérieur à -1,3% du PIB (contre -2,5% en 2021) ».

Mesures contraignantes

Sur un autre plan « l'évolution des échanges internationaux conduirait à un déficit du compte courant de - 4,8% du PIB en 2022. En effet, les exportations (18,5% du PIB) augmenteraient à un rythme moins soutenu que les importations qui atteindraient 24,7% du PIB. Dans ces conditions, la dépré-



ciation moyenne de la monnaie nationale par rapport aux principales devises (Euro et USD) serait de 2,7% ».

En valeur absolue « la prévision des recettes fiscales intérieures est estimée à 4 219 milliards d'Ariary, soit une hausse de 21% (732,16 milliards d'Ariary). Elle représente 57,93% des recettes fiscales totales » précise le PLFI qui admet « que ces projections sont ambitieuses mais le ministère de l'Économie et des finances, MEF, est confiant quant à leurs réalisations ».

Pour y parvenir quelques mesures contraignantes vont être appliquées.

Mise en place d'un mécanisme de retenue à la source des impôts (IR, TVA) pour des activités spécifiquement déterminées à prix règlementés. Il n'est pas ainsi question d'amnistie fiscale ou d'annulation des charges financières y afférentes. Comme les professionnels du tourisme l'ont souhaité. Pour eux, pour payer, il faudra avoir des liquidités. Pour l'instant, en dépit de la réouverture des frontières, ils sont à sec. Des petites, moyennes et des entreprises individuelles se plaignent

déjà d'être soumises à une sorte de « redressement fiscal » alors que leurs activités commencent à peine à reprendre. « Il se peut que les sanctions soient imputées à des exercices fiscaux avant la crise sanitaire » explique un cabinet d'audit interrogé sur cette situation surprenante.

Du côté du fisc, l'accent est mis sur les accessoires techniques et technologiques déployés. Le tout sera accompagné par la digitalisation des services de la direction générale des impôts, DGI, le cheval de bataille de Germain qui se trouve à la tête de cette entité. L'objectif étant de faciliter les tâches des assujettis en limitant au minimum leurs déplacements aux comptoirs. Tout peut se faire à distance de la déclaration au paiement. En passant par les autres formalités administratives. Les registres fiscaux ne comptent que 320 000 « adhérents » sur 28 millions d'âmes. Le secteur privé parle de 12 millions de « niches inexploitées ». En tout cas, ces 12,1% constituent déjà une petite exploit. Mais en la matière, la moyenne africaine dépasse les 20%. Autant dire que le chemin à parcourir est d'une longueur interminable.

Place au système de contrôle financier basé sur les risques

R. EDMOND | MIDI MADAGASIKARA | 15 NOVEMBRE 2021

« Les objectifs des activités du Contrôle financier sont de contribuer à la bonne gouvernance, et de lutter contre la corruption et les détournements de deniers publics » rappelle le ministère de l'Economie et des finances (MEF) dans un article publié dans sa revue Economie et Finances.

Respect des procédures

« À cet effet le Contrôle financier vérifie le respect des procédures par les organismes engageant des dépenses publiques en exigeant la transparence, d'une part, et procède au contrôle a posteriori du service et des activités réalisées pour que les prestations et travaux objets des dépenses publiques aient des impacts positifs sur les citoyens d'autre part ». Afin, justement, de poursuivre l'effort qu'il mène dans le cadre de sa modernisation et de sa réforme, et du renforcement du système existant, le Contrôle financier a sollicité une assistance technique sur la mise en place d'un système de contrôle basé sur les risques. L'Office d'assistance technique



(OTA : Office of Technical Assistance) du Département du Trésor des Etats-Unis est le partenaire technique et financier de la mise en place de ce système qui permet à la Direction générale du Contrôle financier de cadrer d'une manière plus précise ses actions et normaliser ses approches. L'objectif général étant d'accroître l'efficacité et l'efficience du contrôle exercé par le contrôle financier que ce soit a priori ou a posteriori.

Résultats positifs

Il s'agit notamment de procéder à l'allègement et à l'optimisation des procédures relatives au contrôle a priori en assurant leur uniformisation

et en apportant de l'assistance à la DGCF afin d'identifier les éléments nécessaires à intégrer dans le tableau de bord. Les réformes portent également sur le renforcement du contrôle a posteriori en élargissant le taux de couverture des dépenses contrôlées par rapport aux dépenses mandatées, et en assurant la maîtrise du système axé sur les risques, tant en matière d'échantillonnage qu'en matière de contrôle de la matérialité de la dépense proprement dit. Des résultats palpables ont été enregistrés depuis la mise en place de ces réformes. On peut citer, entre autres, l'élaboration d'un système plus performant de suivi et d'évaluation de l'exécution budgétaire utilisant un tableau de bord ; la conception d'un système de sondage des dépenses intégrant l'approche basée sur les risques pour les missions de contrôle a posteriori ; l'amélioration des manuels de procédures ainsi que des rapports de mission d'audit et de contrôle pour toutes les activités menées par le Contrôle financier.

Région Itasy : 13 868 certificats fonciers pour 12 communes

ANTSA R | MIDI MADAGASIKARA | 15 NOVEMBRE 2021

La sécurisation foncière au bénéfice du peuple malgache se poursuit. Vendredi dernier, le ministre Hajo Andrianainarivelo a procédé au lancement de la distribution de 13 868 certificats fonciers dédiés aux 12 communes rurales des districts de Miarinarivo, Arivonimamo et Soavinandriana de la région Itasy. Selon le ministre, cette action s'inscrit dans le cadre de la réalisation du velirano 11 par le MATSF (Ministère de l'Aménagement du territoire et des services fonciers), notamment la facilitation de l'accès aux terres pour les Malgaches, par le biais du projet Casef (Croissance agricole et sécurisation foncière). « Seront distribués 1 072 certificats fonciers pour la commune de Mandiavato, 481 pour Alakamisikely,

1 620 Mahatsinjo-Est, 2 113 pour Morafeno, 670 pour Ambatomanjaka , 1 158 pour Andolofotsy. 1 301 pour Ambohidanarana, 1 123 pour Antanetibe Varahina , 604 pour Sarobatra Ifanja, 1.093 pour Mahavelona, 1 016 pour la commune de Mananasy et 1 435 pour Antenimbe », a indiqué le ministère. En outre, les maires et présidents des Conseils communaux ont bénéficié de formation sur la gestion foncière décentralisée, dans le cadre du projet Casef. Les bureaux des BIF ont été réhabilités et dotés de matériel informatique, notamment d'ordinateurs complets et d'accessoires, ainsi que d'un Plan local d'occupation foncière (Plof) mis à jour.

Entrepreneuriat et créativité : Grand succès de la JEEC organisée par l'université GSI

ANTSA R. | MIDI MADAGASIKARA | 15 NOVEMBRE 2021

Mettre en valeur les résultats des recherches réalisées par les étudiants. Tel est l'objectif annoncé par l'Université GSI, qui a organisé la Journée Entrepreneuriat Étudiant et Créativité (JEEC), au CBA By-pass. Des conférences-débats, des expositions, des présentations de projets et de résultats de recherches étaient au programme de cette deuxième édition. « Nous voulons permettre aux étudiants de mettre en pratique les connaissances qu'ils ont acquises durant leurs études, de mettre en valeur leurs travaux de recherche et de leur permettre d'expérimenter dès aujourd'hui ce qu'est l'entrepreneuriat. C'est la raison pour laquelle nous avons organisé la JEEC, qui a connu un grand succès pour cette deuxième édition », a affirmé Nina Randrianaivo Andriamihantaherizo, directeur général de GSI. Cette université privée a également affiché ses nombreux partenaires issus du secteur privé, qui ont participé activement à la manifestation, notamment

aux conférences-débats. Outre l'entrepreneuriat, le volet social a également été intégré par les organisateurs, grâce aux consultations et tests de diabète gratuits pour tous les visiteurs. Selon son DG, l'université GSI évolue davantage. Créée en 2002, elle est aujourd'hui présente dans 3 sites à Antananarivo notamment à Analakely Soarano, à Antaninarenina et au By-Pass. Les infrastructures sur ce dernier site viennent d'ailleurs d'être renouvelées. L'université avance également dans la mise en œuvre de la digitalisation. Pour cette rentrée universitaire, dont les inscriptions sont encore en cours pour les nouveaux bacheliers, GSI a cité sept filières prisées, notamment le Multimédia et Communication Journalisme, l'Informatique de gestion, l'Électronique Télécommunications, le BTP et Architecture, la Gestion Management des affaires, le Tourisme Voyage et Hôtellerie, le Droit et Relations internationales, ainsi que les Paramédicaux.

à la recontre des nouveaux adhérents

22 novembre 2021
CCIFM Androhibe
à 17 h

sae@ccifm.mg | communication@ccifm.mg | ccifm@ccifm.mg

Projet routier : la « Route des œufs » bientôt opérationnelle

ARH. | LES NOUVELLES | 15 NOVEMBRE 2021

Les travaux de réhabilitation et de construction de la « Route des œufs », d'une longueur de 19,087 kilomètres, arrivent presque à leur terme. La route relie la commune de Mahitsy à celle de Mahazaza (district d'Ambohidratrimo), l'une des zones de production d'œufs les plus importantes de Madagascar.

Ce projet devrait améliorer les infrastructures routières, stimuler le développement économique le long de la route et améliorer le niveau de vie des populations. En effet, 40% des œufs du pays sont produits dans trois villages situés sur le long de cette route au Nord-ouest de la capitale. Ce projet est également une mesure de mise en œuvre du plan de coopération sino-africain en matière d'infrastructures dans le cadre des « Dix grands plans de coopération ».

Le projet compte, dans son ensemble, trois ponts et 53 ponceaux sur l'ensemble de la ligne, deux arrêts d'autobus et huit baies de stationnement. Affecté par le Covid-19, le transport maritime de matériaux pour la sécurité



routière a connu un retard. Quoiqu'il en soit, les travaux sont prévus être finalisés d'ici la fin du mois de décembre.

Cette route devrait apporter des avantages tangibles aux habitants. Toujours est-il qu'à l'heure actuelle, il n'y a pas de frais de transport supplémentaires pour les véhicules transportant des aliments dans et hors de la ville de Mahazaza. En outre, le taux de dommage liés au transport des œufs dans la ville de Mahazaza est proche de 0%. De plus, le temps de trajet sur cet axe est réduit de 20 minutes contre plus d'une heure auparavant.

96% de travaux, achevés

Jerry Hatrefindrazana, ministre des

Travaux Publics et ses collaborateurs, en compagnie de Guo Xiaomei, ambassadeur de la République populaire de Chine à Madagascar et ses conseillers, ont effectué une descente sur terrain, jeudi. A cette occasion, il a été constaté que 96% de l'avancement global du projet, ont été achevés comme les fondations, les chaussées, les ponts et les ponceaux, 92% des travaux de protection, 97% des travaux de drainage et 30% de la construction du projet de sécurité routière, sont complétées.

Avant de procéder à la réception provisoire des travaux, le ministre Jerry Hatrefindrazana a suggéré de finaliser les détails techniques, à savoir, la pose des panneaux de signalisation et les marquages au sol, ainsi que le renforcement des protections des remblais.

L'ambassadeur de Chine a assuré la continuité de cette coopération et a précisé la venue d'un expert chinois en vue de vérifier les irrégularités des travaux avant de procéder à la réception provisoire.

Redressement du tourisme : une place centrale aux femmes

ARH. | LES NOUVELLES | 15 NOVEMBRE 2021

L'Organisation mondiale du tourisme (OMT) a lancé le projet « Centre Stage », avec l'appui du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du développement (BMZ), de l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ) et d'ONU-Femmes. A noter que les femmes représentent plus de la moitié des mains-d'œuvre touristiques à l'échelle mondiale (54 %), d'après le Rapport mondial sur les femmes dans le tourisme.

A travers ce projet, les administrations nationales du tourisme et les entreprises

touristiques participantes vont mettre en œuvre un plan d'action d'un an, prévoyant des mesures concrètes pour accroître les possibilités d'autonomisation des femmes. Ces mesures recevront le soutien des ONG locales et d'organisations professionnelles ainsi qu'un accompagnement de l'OMT, sous la forme d'une série de formations virtuelles et en présentiel.

Souvent concentrées dans les emplois peu qualifiés ou du secteur informel, les femmes ont été frappées de façon disproportionnée par le Covid-19, avec

moins d'accès aux dispositifs de protection sociale et une capacité réduite d'absorber le choc économique causé par la pandémie.

Cependant, le secteur du tourisme a offert aux femmes des possibilités d'émancipation, en leur assurant des moyens de subsistance et d'autonomie. Pour cette raison, l'OMT considère que la phase de redressement post-Covid-19 est une occasion de s'attaquer à l'inégalité entre les femmes et les hommes dans le secteur.

Sahofika, le barrage de l'espoir

GARRY FABRICE RANAIVOSON. | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 16 NOVEMBRE 2021

Le coup d'envoi du projet Sahofika a été officialisé, hier, au palais d'Etat d'Iavoloha. Après plusieurs mois de négociations, les contrats de construction, concession et achat d'énergie avec le consortium NEHO sont signés.

Une baisse significative du coût de l'énergie. Telle devrait être la conséquence du projet Sahofika, selon Andry Rajoelina, président de la République. Les contrats de construction, de concession et d'achat d'énergie dans le cadre de ce projet ont été signés durant une cérémonie au palais d'Etat d'Iavoloha, hier. Un événement qui donne le coup d'envoi à la concrétisation du plus grand projet énergétique du pays.

Voyant le partenariat entre l'État et le consortium NEHO ou Nouvelle énergie hydroélectrique de l'Onive, la centrale hydroélectrique de Sahofika produira 192 mégawatts d'électricité, extensible à 300 mégawatts. D'un coût total de 900 millions d'euro, y compris les frais financiers, sa production boostera la fourniture en électricité du Réseau interconnecté d'Antananarivo (RIA), mais également, celui d'Antsirabe, Fianarantsoa et Toamasina. Comme l'affirme Andry Ramaroson, ministre de l'Énergie et des hydrocarbures, le projet sera concrétisé d'ici cinq ans.

Le projet de renforcement et d'interconnexion des réseaux de transport d'énergie électrique à Madagascar a, également, été lancé, hier. Un projet financé par la Banque africaine de développement, qui devrait appuyer l'opérationnalisation de Sahofika. Ravi de passer à la concrétisation du projet, le président de la République soutient que ce projet traduit la volonté étatique de développer le potentiel de Madagascar en termes d'énergie par les projets misant sur l'énergie renouvelable (...). Il ajoute que le projet Sahofika devra, aussi, accélérer le processus d'industrialisation de Madagascar et être un outil de séduction des investisseurs.

Andry Rajoelina reconnaît que le coût élevé de l'énergie à Madagascar est un point réhibitoire pour les investisseurs. À cela s'ajoute la mauvaise qualité de l'approvisionnement. Des failles systématiquement pointées du doigt par le secteur privé. Les représentants de ce dernier ont, justement, été présents en nombre, hier, à Iavoloha. Actuellement, en effet, la Jirama achète le kilowattheure autour de 20 centimes d'euros, essentiellement, produits par les centrales thermiques.

Optimisation

La centrale hydroélectrique d'Andekaleka, qui est la plus importante actuel-



lement, produit deux fois 29 mégawatts. Lorsque Sahofika entrera en scène, il devrait donc y avoir une hausse importante de l'électricité disponible, mais également, une baisse conséquente du prix. Hier, il a été dit que lorsque la centrale atteindra sa vitesse de croisière, le prix d'achat du kilowattheure par la Jirama sera de 4,96 centimes d'euros et le coût de démarrage sera autour de 6 centimes d'euros.

Parvenir à ces coûts n'a, cependant, pas été une mince affaire. Les négociations ont été rudes et l'État a dû batailler. L'appel d'offres pour le projet Sahofika a été lancé il y a près de six ans. C'est alors le consortium NEHO qui a gagné le marché. Le protocole d'accord sur la finalisation des contrats a été signé, à Paris, en mai 2019. Seulement, l'administration Rajoelina a demandé que des points cruciaux, soient revus. Il s'agit principalement de deux points, le coût du kilowattheure et la durée du contrat de concession.

L'hypothèse de tarif de démarrage a avancé, 8 centimes d'euros le kilowattheure. L'Etat est parvenu à l'abaisser à 6 centimes d'euros. Pour le coût, une fois la centrale pleinement opérationnelle, il est passé de 5,85 centimes d'euros, à 4,96 centimes. Concernant le contrat de concession, l'État est parvenu à gagner dix ans. Au lieu de trente cinq ans donc, le contrat de concession de NEHO sur la centrale de Sahofika est de vingt-cinq ans. Nous pourrions croire qu'il ne s'agit que d'un centime de différence, mais sur vingt-cinq ans, cela peut atteindre jusqu'à 30 milliards [d'euros] d'économie, explique le ministre Ramaroson.

Dans les contrats signés, hier, une prise de participation stratégique de l'État a également été consentie à hauteur de 20%. (...) l'industrialisation exige plusieurs paramètres, ainsi notre tarifi-

cation énergétique doit être compétitive afin de présenter un levier d'attractivité des investissements. Il a fallu absolument optimiser le coût d'investissement, raison pour laquelle la concrétisation de ce projet a pris du temps, déclare Andry Rajoelina. Plus de deux ans après la signature de l'accord à Paris, les négociations sont finalement bouclées et actées. Selon les explications du président de la République, la réduction des tarifs de l'ingénierie et construction (EPC), a été cruciale dans les négociations.

La réduction du coût de l'EPC a permis une baisse du coût de l'investissement et ainsi, de réduire le prix du kilowattheure. (...) nous œuvrons pour que chaque projet soit bénéfique pour toutes les parties prenantes et contribue au développement de Madagascar et pour le bénéfice de la population, ajoute le chef de l'État. Face à la presse, hier, Marc Mandaba, président du conseil d'administration de NEHO, a soutenu, nous avons tous été ambitieux dans nos objectifs. Nous avons cherché des financements plus innovants et moins onéreux. Nous avons été plus agressifs et techniques dans nos hypothèses financières.

Andry Rajoelina, lui, avance que bien que des améliorations ont pu être faites sur les tenants et aboutissants de Sahofika, nous sommes convaincus que des optimisations de coût peuvent encore être faites sans que cela ne porte préjudice à l'avancée du projet. Le cas du projet de centrale hydroélectrique de Volobe a, également, été brièvement évoqué, hier. Les négociations sont toujours en cours. L'événement d'aujourd'hui pourrait être un message pour le projet Volobe. Qu'avec un peu d'effort de la part de toutes les parties prenantes nous pouvons parvenir à un accord, glisse le ministre de l'Énergie.

04 NOV
Accompagnement

« Présentation de l'appel à projet et de notre accompagnement gratuit au montage de dossier FMFP »

10H

08 NOV
Conférence

« Les risques environnementaux et sociaux dans le cadre de la finance verte », avec Mme Agnès JOIGNEREZ

10H

11 NOV
Club Affaires

« Les obligations numériques pour les entreprises exportatrices vers l'Union européenne », par Dr. Ryane MERALLI-BALLOU

17H30

22 NOV
Session de Rencontre

« Accueil des nouveaux adhérents 2021 »

17H

CCIFM Androhibe

ccifm@ccifm.mg 032 07 696 49

Couverture sociale dans les CTD : un accord signé entre la Cnaps et le Mid

R.R. | LES NOUVELLES | 16 NOVEMBRE 2021

La Caisse nationale de prévoyance sociale (Cnaps) et le ministère de l'Intérieur et de la décentralisation (Mid), ont signé un accord visant à renforcer la capacité des Collectivités territoriales décentralisées (CTD), le 8 novembre à Antsirabe. Dans ce sens, la Cnaps et le Mid comptent accompagner les CTD dans la résolution des problèmes d'adhésion et de paiement de cotisation à la Cnaps.

Cet avenant au protocole d'accord a pour objectif d'améliorer le taux de couverture sociale des agents des CTD et régulariser leurs arriérés de cotisations patronales et salariales. La Cnaps s'est engagée ainsi à former les chefs des districts ou leurs représentants dans chaque chef-lieu de région, sur le Code du travail, les obligations de l'employeur et de la Cnaps et les droits aux prestations servies.

De son côté, le Mid, a procédé à la régularisation des arriérés de cotisation à la Cnaps des 1.294 communes sur 1.695, en les subventionnant. Dorénavant, la Cnaps peut honorer ses obligations envers les employés des communes, en payant les pensions et les prestations y afférentes, mais également les rappels des pensions, des prestations familiales et d'autres prestations remontant à 2017.

Projet de loi de finances initiale

ERIC RANJALAHY | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 16 NOVEMBRE 2021

Comme cela a été supposé par le Fonds monétaire international, FMI. Qui attend des affectations budgétaires plus conséquentes à ces départements jugés presque vitaux. Aussi, est-il envisagé de faire comme suit. Avec des précisions chirurgicales dans les statistiques.

La masse salariale devrait s'élever à 3 266,7 milliards d'ariary en 2022, soit une hausse de +325,1 milliards d'ariary par rapport à la prévision de 2021 (+11,1%). Cela représente 5,4% du PIB, soit +0,2 point de pourcentage supplémentaire par rapport à l'année dernière et 27,8% des dépenses totales (+1,2 point de pourcentage vs 2021). En revanche, la masse salariale ne représentant plus que 46,4% des recettes fiscales nettes est en baisse de -1,9 point de pourcentage en raison de la hausse attendue des recettes fiscales et de la baisse du montant des remboursements TVA et TVA assise sur les produits pétroliers.

Cet ajustement à la hausse de la masse salariale s'explique par le fait que le Gouvernement prévoit toujours de renforcer les secteurs de l'éducation, de la santé ainsi que de la sécurité publique par le biais de recrutements massifs.

En effet, 22 914 agents seront recrutés et répartis de la façon suivante: 20 791 dotations affectées au niveau des ministères prioritaires (ministère de la Santé Publique, ministère de l'Éducation Nationale, ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, ministère

de la Défense Nationale, Secrétariat d'État chargé de la Gendarmerie Nationale auprès du ministère de la Défense Nationale, ministère de la Sécurité Publique, ministère de la Justice), et deux mille cent vingt-trois au niveau des autres ministères et Institutions pour combler les départs et assurer l'opérationnalisation des Projets d'Investissements Publics.

66,1 milliards d'ariary

Au-delà de ces recrutements, il est également prévu des allocations de postes budgétaires pour accueillir trois cent neuf Hauts Emplois de l'État (HEE) au sein des ministères scindés. Enfin, le paiement du salaire de deux mille huit cents agents recrutés via des concours réalisés les années précédentes et dont la sortie de promotion s'effectue en 2022 est programmé dans la Loi de Finances 2022. Le coût de l'ensemble de ces effectifs supplémentaires à budgétiser au titre de l'année 2022 est estimé à 66,1 milliards d'ariary.

Les départs à la retraite vont concerner quatre mille sept cent quarante quatre agents pour un impact de - 28,0 milliards d'ariary sur la solde (-0,5 milliard d'ariary par rapport à l'an dernier). Néanmoins, leurs Indemnités d'Installation à la Retraite s'ajoutent à la programmation de la masse salariale à hauteur de 51,7 milliards d'ariary (versement de 12 mois de salaire aux agents qui partent à la retraite), soit +12,8 milliards d'ariary par rapport à l'an dernier.

La majoration de salaire par rapport à l'évolution attendue de la conjoncture socio-économique entraînera un impact de +140.8 milliards d'ariary. Les avancements et reclassements devraient entraîner un coût supplémentaire de + 25,1 milliards d'ariary par rapport à l'année dernière. Ce montant inclut déjà la liquidation progressive des dossiers en cours de mandatement accumulés au cours des dernières années.

Le budget de la Solde prévoit également le paiement en année pleine des salaires des agents recrutés en 2021 (70,8 milliards d'ariary) qui n'avaient perçu l'an passé qu'un prorata selon leur date de recrutement.

Les paiements à destination des personnels extérieurs devraient augmenter de +2,3 milliards d'ariary par rapport à l'an dernier (+3,5%). Cette hausse est due à la prévision de la nomination d'un ambassadeur et du personnel associé dans les pays où aucun représentant diplomatique n'est encore présent ainsi qu'à l'anticipation d'éventuelles variations des taux de change.

En ce qui concerne la Défense Nationale et la Gendarmerie, la hausse de la masse salariale s'élève à respectivement à +20,2 milliards d'ariary et +42,9 milliards d'ariary. Pour rappel, ces montants incluent tous les paramètres influant sur la masse salariale (départs et recrutements, indemnités, hausse de salaires, avancements et technicité, etc.). Notons que, pour la Gendarmerie spécifiquement, plusieurs généraux nommés en 2021 recevront 12 mois de salaire en 2022.

Epizootie dans le Vakinankaratra : des mesures pour freiner la maladie

ARH. | LES NOUVELLES | 16 NOVEMBRE 2021

Face à la maladie qui affecte les bovins dans la région du Vakinankaratra, la direction générale de l'Élevage, annonce des mesures pour freiner la maladie. Ce département a précisé qu'« [...] Aucun bovin n'est mort pendant cette période. Et ce ne sont pas les vaches importées qui sont infectées, mais les bovins des environs ».

« Les prélèvements et les tests effectués sur les animaux infectés ont montrés

que les bovins souffrent d'hétoparasites. Des enquêtes ont également été menées et le traitement des résultats est en cours », indique le ministère. Et selon la direction générale de l'Élevage, « Un deuxième prélèvement sera effectué sous peu ». A ce sujet, Le ministère de tutelle a aussi distribué des médicaments aux vétérinaires.

Le ministère annonce par ailleurs que « Tous les zébus infectés sont déjà

traités. Ceux qui ont reçu un traitement sont guéris et la maladie ne s'est plus propagée. Un protocole de traitement a été mis en place et l'Etat dispose d'un plan de riposte pour faire face à cette maladie au cas où elle persisterait. Aussi, le déplacement du bétail est limité dans les foyers de la maladie, à savoir, Vinankarena, Betafo et Faratsiho ».

Centrale hydroélectrique de Sahofika : 1.600.000 foyers bénéficiaires

ARH. | LES NOUVELLES | 16 NOVEMBRE 2021

Le plus grand projet énergétique de Madagascar verra enfin le jour. Après plusieurs années de négociation, le gouvernement malagasy et la société Neho, ont signé le contrat de concession et d'achat d'énergie de la centrale hydroélectrique de Sahofika. Le chantier franchit un nouveau palier. Le coût total de l'investissement s'élève à 900 millions d'euros, incluant les frais financiers.

Implantée sur le fleuve Onive, la centrale disposera d'une capacité de 192 MW extensible jusqu'à 300 MW et est capable de fournir 1.600.000 foyers en électricité. Techniquement d'une capacité de 192 MW et extensible jusqu'à 300 MW, cette centrale devrait augmenter significativement la capacité de production en énergie dans le pays. Cette centrale approvisionnera également les Réseaux de transport d'énergie électrique à Madagascar - Phase 2 (Prirtem2), à Antananarivo, Toamasina et Fianarantsoa.

Pour dire que la capacité de production en énergie va s'accroître significativement au niveau national. A ce sujet, la signature du protocole d'accord relatif à la mise en œuvre du Prirtem s'est également déroulée hier au palais d'Iavoloha.

Si la concession était de 35 ans au départ, elle a été ramenée à 25 ans pour une meilleure souveraineté de Madagascar portant sur la gestion de l'énergie propre à long terme, avec une prise de participation stratégique de l'Etat malagasy à hauteur de 20%.

Tarif revu à la baisse

En outre, les négociations autour du coût de l'EPC (ingénierie et construction) ont



permis de revoir à la baisse l'investissement et de réduire le prix final du Kwh auprès des consommateurs. Si le tarif moyen sur les 25 ans, était initialement de 5,90 cents d'euros/kwh, il est ramené à 4,96 cents d'euros. Sur ce point, le président Andry Rajoelina a précisé qu'« Il a fallu absolument optimiser le coût d'investissement, raison pour laquelle la concrétisation de ce projet a pris du temps ».

« Souveraineté »

Lors de sa prise de parole, le président de la République, Andry Rajoelina, a souligné que « Tout au long des réunions de travail et des négociations, on a finalement capitalisé des acquis positifs et constructifs ». Et d'évoquer que de nombreuses réunions de travail et des négociations ont été

menées pour que ce projet voie le jour dans les meilleures conditions, avec un « partenariat mutuellement bénéfique ».

Conséquences directes du projet, les infrastructures routières seront réhabilitées. Le projet va également promouvoir d'autres secteurs comme la santé, l'éducation ou encore la croissance économique.

Le chef de l'Etat d'indiquer que « Tout est lié, la santé, l'éducation, l'industrialisation, la croissance économique et la question énergétique est au centre de tout cela ». En tout cas, avec la mise en place de la centrale hydroélectrique de Sahofika, Madagascar rattrape son retard de développement en termes d'énergies renouvelables comme « le solaire, les éoliennes et l'hydraulique », a ajouté d'ailleurs la Présidence.

Vente de médicaments : Des propositions pour améliorer le système

CR | MALAZA | 16 NOVEMBRE 2021

Les médicaments ne sont pas comme des marchandises quelconques qui peuvent faire l'objet de vente ordinaire pour en tirer des bénéfices sans tenir compte de la santé des consommateurs », a précisé le Dr Tantely Rakotomalala, président de l'ordre national des pharmaciens lors d'une rencontre avec la presse lundi, à Nanisana. Quant aux professionnels du secteur pharmaceutique, ils approuvent l'ajournement du vote de la proposition de loi visant à modifier l'article du code de la santé, une proposition de loi qui a soulevé la polémique.

«Les professionnels du secteur phar-

maceutique ne demandent pas la fermeture des dépôts de médicaments, mais plutôt leur déplacement, quitte à réduire la distance de cohabitation. Cet aspect peut être revu et corrigé à travers des négociations, et cela devrait, ipso facto, entraîner le retrait de la proposition de loi», ont expliqué hier le Dr Tantely Rakotomalala et le Dr Edwin Mora, président du syndicat des pharmaciens. Ce dernier estime que le ministère devrait organiser une table-ronde qui réunira grossistes, pharmaciens, dépositaires et parlementaires.

Les professionnels ont avancé diffé-

rentes suggestions : «il importe de veiller à la qualité des médicaments qui parviennent aux dépositaires. Le circuit de distribution devrait être maîtrisé. Les médicaments importés, devraient faire l'objet d'autorisation de mise sur le marché. Nous proposons que les grossistes approvisionnent les pharmaciens, qui fourniront par la suite les dépositaires. Cela permettra un meilleur suivi », a suggéré le président du syndicat.

D'autres suggestions seront développées lors de la rencontre avec les différentes parties prenantes qu'aspirent les professionnels du secteur pharmaceutique.

Lutte contre la hausse des prix

HERISETRA | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 17 NOVEMBRE 2021

Face à la hausse incessante du prix du ciment, l'État à travers le SPM a importé une cargaison de 35.000 tonnes de ciment. Une quantité qui sera vendue à moindre prix.

Agir sur le marché pour réduire le prix. Face à la hausse continue du prix du ciment, l'État à travers le ministère de l'Industrialisation, du commerce et de la consommation et la société State Procurement of Madagascar a importé une cargaison de 35.000 tonnes de ciment. Cette marchandise a été réceptionnée hier au port de Toamasina par le ministre de l'Industrialisation, du commerce et de la consommation, Edgard Razafindravahy et le Dg de SPM, Solo Andriamanampisoa.

Une réaction attendue depuis longtemps par les consommateurs face à la hausse exorbitante et régulière des matériaux de construction en général et du ciment en particulier. Le Micc, comme il l'a fait pour le riz et les autres PPN, est très sensible à l'appel de l'opinion mais il fallait bien chercher la meilleure solution. Comme il s'agit d'une importation, la réponse aux cris de détresse des consommateurs n'a pas été immédiate mais elle arrive au moment opportun. Il fallait trouver le meilleur prix dans l'intérêt de tous, les sociétés importatrices et les consommateurs.

Baisse de prix

Le ministre Edgard Razafindravahy a ainsi annoncé que le prix du sac de ciment importé par la SPM ne devrait pas dépasser 29.000 ariary et 31 000 ariary dans les régions éloignées. Voilà



de quoi influencer un tant soit peu les prix sur le marché. Une partie de cette cargaison a été déjà acheminée vers les différentes régions pays.

La baisse des prix à un niveau à la portée de toutes les bourses reste l'objectif de l'État. « L'État n'a aucune intention de s'immiscer dans l'importation et la commercialisation du ciment. Il est là pour veiller aux éventuelles malversations et injustices qui pourraient survenir, notamment après les prix exorbitants constatés ces derniers temps. Les importations opérées par SPM cesseront une fois que les prix seront stabilisés sur les marchés » devait préciser le ministre Edgard Razafindravahy.

Pour atteindre cet objectif, des contrôles de prix seront menés en permanence. Les contrevenants et les spéculateurs sans vergogne seront sévèrement sanctionnés. Les contrôles seront d'ailleurs élargis aux autres PPN

qui font l'objet de hausse de prix injustifiée. Les contrôleurs et commissaires du commerce du Micc veillent au grain depuis plusieurs mois. Ils sillonnent toutes les régions, procèdent à des vérifications, font des investigations dont les résultats seront consignés dans des procès verbaux.

On attend donc l'impact de cette action du gouvernement. Il s'agit de booster l'offre pour satisfaire la demande et baisser automatiquement les prix. C'est du moins la théorie du marché libéral. Il ne faut pas perdre de vue que le prix des biens et services montent à l'échelon mondial et on en subit les conséquences. Il s'agit d'un paramètre qu'on ne peut pas maîtriser.

La solution définitive reste la construction d'une cimenterie annoncée par le président de la République il y a quelques mois.

Appui et mise en réseau des entreprises

R. EDMOND | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 17 NOVEMBRE 2021

Le bureau-pays du Groupe de la Banque africaine de développement à Madagascar et ses partenaires ont lancé officiellement le « Business linkage program ». Un programme qui connecte entre elles les petites et moyennes entreprises et les grandes entreprises. L'objectif est de soutenir la création d'emplois et baisser les inégalités et la pauvreté dans le pays.

Selon les promoteurs de ce programme financé par la BAD, la mise en œuvre effective du projet « SME Business linkage program » s'étalera jusqu'en décembre 2023. Le programme bénéficie d'une enveloppe de 1,43 million de dollars américains allouée à travers la Facilité d'appui à la transition, en faveur des micros, petites et moyennes entreprises.

Dans la composante « accès aux compétences » du projet, le programme va sélectionner trois cent candidatures des micros, petites et moyennes entreprises issues de différentes filières, dont 40% dirigées par des femmes et des jeunes. Les candidatures enregistrées subiront une phase de sélection durant laquelle les entités seront triées selon des critères clairs. Les entreprises sélectionnées bénéficieront ensuite d'une formation à l'entrepreneuriat qui mettra notamment l'accent sur l'analyse des forces et faiblesses des structures et des pistes d'amélioration pour mettre sur le marché des produits et services de qualité.

Une séance d'information consultative est aussi au programme pour permettre aux entreprises de mieux cerner les enjeux qui s'articulent autour de leurs activités. Cette étape réalisée, des diagnostics seront menés sur les micros, petites et moyennes entreprises formées, avec des descentes sur sites. Il s'agira, selon les promo-

teurs du programme, d'apporter des analyses pertinentes sur les compétences en matière de gouvernance et de gestion, de production, de marketing, de finance, de productivité. Selon les points à améliorer, les dirigeants des entreprises verront leurs compétences managériales renforcées.

La composante « accès au marché » sera axée sur la mise en relation de ces micros, petites et moyennes entreprises avec les grandes entreprises par l'établissement de liens commerciaux. Le programme développera ainsi une plateforme en ligne à travers laquelle les grandes entreprises sollicitant des biens et services présenteront leurs besoins, et auxquels les petites et moyennes entreprises formées déjà inscrites, pourront répondre.

Le MICC, pilote le programme

Enfin, dans la composante « accès au financement », un système de garantie de crédit sera implanté grâce à un partenariat avec les banques locales pour favoriser l'accès au financement des micros, petites et moyennes entreprises qui remporteront des contrats avec de grandes entreprises.

Le programme a pour gestionnaire officiel le ministère en charge de l'Industrie, du commerce et de la consommation (MICC). Il peut miser sur des partenariats institutionnels des ministères malgaches de l'Agriculture et de l'Élevage ainsi que de la Fédération des chambres de commerce et d'industrie de Madagascar, du Programme Fihariana, du Conseil du développement économique de Madagascar, l'Agence de promotion des investissements (EDBM), et de différents groupements d'entreprises du secteur privé.

C'est en mars dernier que la BAD a

invité les bureaux d'études à manifester leur intérêt pour la mission de « développement et la mise en place d'une plateforme numérique interentreprises pour l'intégration de la chaîne d'approvisionnement. » Les services prévus au titre de cette mission comprennent le développement d'un système digitalisé pour relier les grandes entreprises aux MPME. La plateforme permettra aux grandes entreprises de répertorier leurs besoins en matière d'achats et d'externalisation, qui seront accessibles aux MPME formées.

Selon la BAD, la plateforme numérique vise spécifiquement à fournir des informations fiables sur les fournisseurs, les acheteurs et les services de soutien, à améliorer l'accès des fournisseurs aux opportunités commerciales et aux ventes, à renforcer la compétitivité et accroître l'accès aux programmes de renforcement des capacités, à faciliter l'accès au financement pour les fournisseurs et instaurer la confiance dans la chaîne d'approvisionnement.

Les principaux domaines d'intervention comprennent la conceptualisation, le développement et le lancement de la plateforme, y compris un processus de conception, des recommandations institutionnelles et opérationnelles, et des lignes directrices (avec préparation de matériel de formation initiale), ainsi que la collecte initiale de données sur les fournisseurs et les acheteurs. Le cabinet retenu soutiendra activement l'équipe de la plateforme en sensibilisant et en ralliant les fournisseurs et les acheteurs, en créant des procédures efficaces pour la collecte et la validation des données, et en organisant des sessions de formation et d'information pour les membres de l'équipe de la plateforme.

Secteur extractif : la Fomm insiste sur la reprise des exportations

ARH. | LES NOUVELLES | 17 NOVEMBRE 2021

A l'issue de la rencontre entre les représentants de la fédération et le directeur de cabinet du ministère des Mines et des ressources stratégiques (MMRS), la Fomm a sollicité « la reprise de l'exportation ». Selon le rapport, ce responsable du MMRS a promis de porter devant le Conseil du gouvernement et le Conseil des ministres, le cas de ces opérateurs miniers.

Avant cette rencontre, les membres de la Fomm ont indiqué qu'ils ont déjà eu des discussions avec les membres de la Commission mine au niveau de l'Assemblée nationale, le 9 novembre. Et, ladite commission avait affirmé leur volonté de soutenir ces opérateurs miniers.

La Fomm rapporte également que

la Commission mine plaidera pour la nomination dans les plus brefs délais du ministre en charge des Mines. Ce département ministériel étant encore dirigé par le Premier ministre Christian Ntsay en tant que ministre intérimaire des Mines et des ressources stratégiques.

Pour rappel, ces opérateurs miniers ont déploré le blocage au niveau de l'administration de tutelle. Ils ont même fait le lien entre cette situation et la saisie de pierres précieuses à l'aéroport international d'Ivato en octobre. Une affaire ayant conduit notamment à l'incarcération de deux agents miniers.

Les exportateurs ont fait part de leurs inquiétudes sur l'accumulation des pertes

dans toute la chaîne de valeurs si la situation n'évolue pas. D'autant que la concurrence internationale devient de plus en plus forte, laissant peu d'opportunités d'exportation. Ces opérateurs déplorent aussi le blocage de leurs marchandises au port de Toamasina et s'inquiètent de l'accumulation des frais d'entreposage. Et il faut aussi savoir que les activités minières sont suspendues durant la saison des pluies.

Les opérateurs se tournent vers les autorités pour trouver une issue à leur situation. Ils sollicitent notamment le président de la République et le Premier tout en insistant sur la réouverture rapide des exportations

Natema et Soanamad, deux modèles de réussite

L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 17 NOVEMBRE 2021

Deux petites et moyennes industries (PMI) de Toamasina ont reçu hier les vives félicitations du ministère de l'Industrialisation, du Commerce et de la Consommation (MICC) pour leurs efforts et volonté de promouvoir les productions locales. Ces unités opèrent dans le traitement et la transformation de certains produits qui font la renommée de la région Est ou l'Atsinanana, comme le girofle, le manioc, la patate, la banane et le « soanambo ».

L'une de ces unités, Natema, qui est implantée dans le district de Toamasina II, produit annuellement 670 tonnes d'huile essentielle à partir de clous de girofle collectés auprès des paysans producteurs. Cette huile peut aussi servir à la production de parfum et de savon. Etant sur place et accompagné d'une forte délégation de son départe-

ment pour une visite des lieux et de l'usine, le ministre Edgard Razafindravahy note que la démarche et les actions menées par Natema s'inscrivent dans les objectifs du septième engagement (Velirano 7) du président de la République, car elles s'orientent vers la promotion des productions locales sur les marchés aussi bien national qu'international. Cela mérite d'être l'exemple à suivre pour beaucoup d'autres industries. Une « mission » à laquelle s'attèle aussi le MICC dans son projet de développement de l'ODOF (One district, one factory) dans tout le pays.

L'autre unité est la Soanamad qui produit de la farine à partir de manioc, de patate et de banane également collectés auprès des paysans. Les actions de cette industrie vont dans le sens du projet du MICC pour la mise en

place de pépinières industrielles dans cinq-cents districts du pays.

Dirigée par un jeune dénommé Kenly Randrianarisoa, l'usine emploie actuellement, outre les producteurs avec qui elle travaille, quelques dizaines d'employés. Selon le directeur, son usine approvisionne actuellement les marchés et grandes surfaces de nombreuses villes. À terme, de la farine de « soanambo » sera également produite, mais en attendant, on peut déjà apprécier les chips de manioc, de patate et de banane.

Le ministre Edgard Razafindravahy s'est déclaré très satisfait de ses deux visites qu'il vient d'effectuer à Toamasina. Les deux unités visitées sont toutes des modèles à suivre.

Comesa : passation de flambeau le 23 novembre

J. P. | LES NOUVELLES | 17 NOVEMBRE 2021

Sauf changement de dernière heure, la passation de la présidence du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (Comesa) entre Madagascar et l'Égypte, se tiendra le 23 novembre. Dans cette optique, la partie malagasy se déplacera probablement dans la capitale égyptienne.

«Le président Andry Rajoelina, président sortant de la Comesa, transmettra le 23 novembre la présidence de cette institution au président égyptien Al Sissi», a annoncé le ministère des Affaires étrangères (MAE), hier lors d'une réunion de haut niveau de l'organisation.

Dans ce cadre, le ministre des Affaires étrangères malagasy, Patrick Rajoelina, a



présidé la 17e réunion des ministres des Affaires étrangères de l'organisation régionale, par visioconférence. Il s'agit probablement de la dernière réunion présidée par la partie malagasy après celle des ministères du Commerce et de l'intégration régionale,

la semaine passée.

Placée sous le thème «Renforcer la résilience grâce à l'intégration économique numérique stratégique», la réunion a vu la participation des ministres des Affaires étrangères et des hauts fonctionnaires du Comesa. Selon les détails fournis par le MAE, les participants se sont penchés sur des sujets d'intérêt commun comme la paix et la sécurité dans la région, le processus de transition en Libye et en Somalie, la situation en Éthiopie, les enjeux liés au changement climatique et aux catastrophes naturelles ainsi que la mise en œuvre des programmes du Comesa.

Lutte contre la corruption : partenariat entre le Bianco et le MPEB

T.N. | LES NOUVELLES | 17 NOVEMBRE 2021

Le Bianco intensifie les efforts pour lutter contre la corruption dans de multiples domaines. Une convention de partenariat a ainsi été signée avec le ministère de la Pêche et de l'économie bleue (MPEB), hier à Ampandrianomby, en vue d'assainir le secteur déjà affaibli par la surpêche, la pêche illicite et la destruction de l'habitat marin ainsi que la corruption constatée dans l'ensemble

de la chaîne de production.

L'objectif est de garantir une «utilisation durable, juste, équitable et responsable de nos ressources halieutiques», a précisé un communiqué conjoint. La convention s'étendra ainsi sur trois ans et comporte 3 volets (l'éducation, la prévention et l'investigation).

Chaque partie devra honorer ses engagements d'ici à la fin du partena-

riat. Le MPEB devrait ainsi mettre en place la Politique interne de lutte contre la corruption (PILCC), en utilisant un système de dénonciation et d'interpellation ainsi qu'un mécanisme d'alerte. Pour sa part, le Bianco s'engage à soutenir le ministère dans le traitement des doléances liées à ses activités. Il prévoit également de réaliser au moins deux analyses de risques.

04 NOV
Accompagnement

« Présentation de l'appel à projet et de notre accompagnement gratuit au montage de dossier FMFP »

10H

08 NOV
Conférence

« Les risques environnementaux et sociaux dans le cadre de la finance verte », avec Mme Agnès JOIGNEREZ

10H

11 NOV
Club Affaires

« Les obligations numériques pour les entreprises exportatrices vers l'Union européenne », par Dr. Ryane MERALLI-BALLOU

17H30

22 NOV
Session de Rencontre

« Accueil des nouveaux adhérents 2021 »

17H

CCIFM Androhibe

ccifm@ccifm.mg 032 07 696 49

Cadre légal - L'équilibre du Budget 2022 dévoilé

ERIC RANJALAHY | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 18 NOVEMBRE 2021

Toutes les pièces du puzzle sont maintenant en place. Tout le monde peut consulter le Projet de loi de finances initiale 2022 sur le site du ministère de l'Économie et des finances.

Les militants de la société civile sont bien servis. Ils ont toujours exigé que les annexes avec les différents tomes soient adjointes à l'exposé des motifs pour faire une analyse objective et détaillée du document. Maintenant tous ces fragments financiers sont publiés, ils peuvent, à loisir les monter en épingle. À part le taux de croissance de l'économie en termes réels du PIB, 3,5% pour 2021 et 5,4 l'année prochaine, à condition d'une maîtrise d'une éventuelle propagation du coronavirus, le taux de pression fiscale remonte à 12,1% du PIB, le taux d'inflation aux alentours des 7% en glissement annuel, avant de passer en dessous des 6% en 2023, les différents équilibres du Projet de loi de finances 2022 sont désormais affichés. Suivant les nomenclatures considérées.

L'Article 4 mentionne « Les produits et revenus applicables au budget 2022, incluant les aides budgétaires non remboursables et les recettes d'ordre, sont évalués à la somme de 8 781 188 961 milliers d'ariary conformément au tableau ci après ». L'Article 5 stipule « Le plafond des crédits autorisés au titre des intérêts de la dette, des pouvoirs publics, des moyens des ministères, des autres dépenses affectées, de la dotation aux communes, des dépenses d'Investissement (Financement interne et externe) et des opérations d'ordre du Budget général pour 2022 s'élève à 14 430 430 849 d'ariary ».

Intransigent

Si l'on tient compte du tableau de



répartition budgétaire par institutions et ministères, le total global est à 11 143 555 705 d'ariary. Et pour couronner le tout, l'équilibre général, résumant toutes ces considérations s'élève à 19 467 967 662 d'ariary. Il reste maintenant à savoir le pourcentage de la part des secteurs dits sociaux (éducation nationale, santé publique, population et promotion féminine, eau, hygiène et assainissement) par rapport aux diverses ventilations susmentionnées. Et dans quelles proportions ramenées au PIB. Deux mesures souvent évoquées par des bailleurs de fonds pour sonder les réelles volontés du gouvernement à aller de l'avant dans les réformes structurelles envisagées. Un point sur lequel le Fonds monétaire international, FMI s'est montré intransigent. Tout comme sur celui des subventions. Celles accordées à la Jirama ont été fixées, sinon

plafonnées à 380 milliards d'ariary. Pour Air Madagascar, il est attendu, les résultats du plan de sauvetage fiable pour en parler, selon le chef de mission de revue du Frédéric Lambert dans sa dernière lettre, en guise de compte rendu. Le fait que le Conseil d'administration du FMI ne décide du déblocage de la seconde tranche de la Facilité élargie de crédit de 69 millions de dollars, à insérer au titre des aides budgétaires, a fait naître de nombreuses spéculations sur le cas d'Air Madagascar.

Dans tous les cas de figure, les 5,4% de progression de l'économie ne serait pas suffisant pour faire reculer la pauvreté. Il est en deçà du taux de l'essor démographique. Ce serait 8% en 2023 et 8,5 en 2024 selon les prévisions les plus optimistes. Sachant que l'élection présidentielle devrait se tenir dans deux ans.

Surveillance maritime - Le Japon offre cinq bateaux intercepteurs

GARRY FABRICE RANAIVOSON | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 18 NOVEMBRE 2021

Le Japon fait don de cinq bateaux intercepteurs à Madagascar. Il s'agit de vedettes rapides militarisées affectées à la surveillance des côtes et la sécurité maritime.

Renforcer la sécurité des côtes et protéger les ressources marines. C'est ainsi que la présidence de la République motive le don fait par le Japon. Un don officialisé, hier, durant une rencontre entre Andry Rajoelina, président de la République, et Yoshihiro Higuchi, ambassadeur du Japon.

Le diplomate japonais a ainsi indiqué au chef de l'État que le Japon fait don de cinq bateaux intercepteurs à Madagascar. Un intercepteur est une vedette rapide militarisée, utilisée dans la surveillance et la sécurisation des côtes. Il est relativement léger, mais des essais circulant sur le web démontrent sa capacité et le fait qu'il est opérationnel même en cas de forte tempête. La démarche japonaise est, également, importante dans le domaine des relations géopolitiques, plus précisément dans la région Indopacifique.

Ce don de cinq bateaux intercepteurs a déjà été annoncé par l'ambassadeur Higuchi, en janvier 2021. Une cérémonie de signature d'échange de notes sur le sujet s'est même déroulée au ministère des Affaires étrangères. Durant cet événement, le diplomate a déclaré que dans le cadre de l'initiative de l'Indopacifique libre et ouvert, Madagascar représente un pays partenaire stratégique important qui se situe en première ligne de cette zone maritime en Afrique. La sûreté et la sécurité maritimes sont non seulement pour l'intérêt national de Madagascar, mais aussi pour l'intérêt de la communauté régionale et internationale.

Stratégique

S'agissant des cinq bateaux intercepteurs, leur valeur totale est estimée



à près de 5 millions de dollars. Sauf changement, ils seront déployés dans les cinq premiers ports de la Grande île, à savoir ceux d'Antsiranana, de Mahajanga, de Toamasina, Tolagnaro et Toliara. Chacun de ces cinq ports se situe à un point stratégique. Ce qui devrait permettre un meilleur maillage du territoire maritime de Madagascar et la surveillance de ses cinq mille six cent kilomètres de côte.

Le territoire malgache est réputé regorger de richesses et d'énormes réserves de ressources naturelles. Une grande partie se trouve dans son territoire maritime. L'économie bleue est une manne financière considérable. Faute de moyens financiers, techniques et technologiques, Madagascar n'est pas encore à même d'exploiter lui-même ses richesses sous-marines. Faire valoir sa souveraineté sur son territoire maritime en annihilant les pêches illicites et faire respecter le paiement des redevances et autres taxes aux exploitants suffirait, pourtant, à compenser largement cette absence sur la scène commerciale.

Rien que les taxes et redevances de pêches permettront de gonfler considérablement la trésorerie étatique. Jusqu'ici, pourtant, l'absence de moyen pour faire valoir la souveraineté malgache sur ses mers a été une faille importante. Les cinq intercepteurs qui viendront s'ajouter aux bâtiments utilisés par la marine nationale, devraient assurer plus de présence des autorités sur le territoire maritime de la Grande île.

L'entrée en scène de ces vedettes rapides militarisées devra, aussi, renforcer la lutte contre le trafic des ressources naturelles comme les bois précieux et même le trafic d'être humain qui semble prendre de l'ampleur depuis quelque temps. Tous ces actes illicites passent par la mer. Les côtes malgaches étant réputées poreuses. Le Centre régional de fusion d'information maritime (CRFIM), est pourtant basé à Madagascar. Cette entité surveille en permanence le flux de circulation maritime dans la zone Sud de l'océan Indien, notamment.

80 ans de l'AFD : 500 millions d'euros investis à Madagascar en 15 ans

T.N. | LES NOUVELLES | 18 NOVEMBRE 2021

« Nous nous réjouissons que notre pays fasse partie des prioritaires de la coopération française », a déclaré le ministre de l'Aménagement, Hajo Andrianainarivelo, lors de son discours. Il explique que le gouvernement malagasy a bénéficié de tous les mécanismes de l'AFD, que ce soit sous forme de prêts, de subventions ou encore de garanties. En effet, institutions d'Etat, collectivités locales, ONG, institutions financières et entreprises bénéficient de son appui.

D'après l'ambassadeur français à Madagascar, Christophe Bouchard, plus de 500

millions d'euros ont été investis à Madagascar depuis les 15 dernières années. « L'engagement devrait dépasser les 60 millions d'euros par an pour financer des projets dans plusieurs domaines », a-t-il souligné. Il cite entre autres le développement rural, l'éducation, les infrastructures urbaines et la promotion du secteur privé.

Grands projets

L'AFD a soutenu divers projets étatiques d'envergure pour ne citer que le projet de barrage de Sahofika, le projet de la Rocade Tsarasaotra ou encore les travaux d'aménagements urbains à Fianarantsoa ainsi que

l'aéroport international d'Ivato qui devrait être inauguré ce jour. Le changement climatique étant au centre des discussions, le secteur de l'environnement devrait être un nouvel enjeu. En milieu urbain, le développement devrait alors prendre en compte le changement climatique.

Les deux parties espèrent ardemment à ce que la collaboration perdure tout en garantissant un partenariat gagnant-gagnant. « L'AFD est une octogénaire qui défie le temps, qui n'a fait que se renforcer et se rendre efficace au fil des décennies », a conclu Christophe Bouchard.

Aides au développement - Mini-sommet pour le Projet PIC 2.2

ERIC RANJALAHY | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 18 NOVEMBRE 2021

Comme prévu, la réunion du comité de pilotage pour la revue à mi-parcours de la mise en œuvre du projet Pôle Intégré de Croissance et corridors 2.2 (PIC 2.2) s'est tenue ce jour à Antaninarenina. Présidée par la ministre de l'Économie et des finances, Rindra Hasimbelo Rabarinarison, la réunion a vu la présence des ministres membres du comité de pilotage ainsi que de la représentante de la Banque Mondiale à Madagascar, Marie-Chantal Uwanyiligira. Cette revue a été l'occasion de présenter les avancements du projet et d'échanger sur les contraintes liées à la crise du Covid19, ainsi que les attendus du projet PIC 3 qui sera lancé cette année.

Le projet PIC2.2 est financé par la Banque mondiale à hauteur de 70 millions de dollars initialement. Il touche trois engagements-clés, à savoir l'industrialisation, la valorisation des ressources naturelles en particulier liée au développement du secteur tourisme et l'autosuffisance alimentaire impactant le développement de la production régionale. Son objectif est de contribuer à la croissance durable du secteur du tourisme et de l'agroalimentaire en améliorant l'accès à des infrastructures et des services dans les régions cibles

de Madagascar, notamment les régions Diana, Atsimo Andrefana, Anosy et l'île de Sainte Marie. Avec les appuis pour lever les contraintes dans ces secteurs, le projet vise non seulement à créer des emplois, qui est l'un des objectifs du gouvernement, mais aussi à accroître les investissements privés.

Face à la crise de la Covid19 en 2020-2021, des activités et mesures d'urgence ont été mises en œuvre à travers le plan sectoriel d'urgence avec un financement additionnel de 15 millions de dollars. En effet, la crise a eu des impacts importants sur les activités du projet, notamment le ralentissement des activités dans le domaine des infrastructures et la révision de certains indicateurs du projet.

En bonne voie

Toutefois, le projet PIC 2.2 reste en bonne voie en termes d'engagement avec un taux de 65%. De même pour les indicateurs-clés qui mentionnent une hausse du nombre d'emplois dans le secteur du tourisme et de l'agri-business durant la crise de la covid-19. Les investissements privés, quant à eux, ont atteint les 11 millions de dollars qui ne sont pas loin de l'objectif fixé à la fin du projet qui est de 25 millions de dollars.

Des efforts seront par ailleurs redoublés pour améliorer le taux de décaissement qui avoisine les 32%.

Grâce au partenariat avec la Banque mondiale, le lancement du projet PIC 3, initialement prévu pour 2023, sera mis en œuvre cette année. Il vise à accroître la croissance des petites et moyennes entreprises, a indiqué la ministre de l'Économie et des finances. Ainsi pour cette nouvelle phase, le projet sera financé à hauteur de 150 millions USD et les zones cibles concerneront les régions Diana, Atsimo Andrefana, Anosy, Analanjirofo, Atsinanana, Vatovavy, Fitovinany, Atsimo Atsinanana, Analamanga. En plus des autres secteurs clés, il sera axé sur le secteur numérique, notamment pour la Région Analamanga mais aussi sur le secteur de l'entrepreneuriat. La question du changement climatique ne sera pas en reste.

La réunion s'est clôturée par une allocution de madame la ministre de l'Économie et des finances. Une allocution durant laquelle elle a annoncé l'élaboration prochaine du Diagnostic-pays de Madagascar qui encadrera les collaborations entre la Grande Île et la Banque Mondiale dans les années à venir.

OCFM : la région Boeny ambitionne d'inscrire 85.000 certificats fonciers

ARH. | LES NOUVELLES | 18 NOVEMBRE 2021

Le projet Croissance agricole et sécurisation foncière (Casef) a lancé officiellement, hier à Mahajanga, l'Opération de certification foncière massive et d'appui aux guichets fonciers (OCFM) dans la région Boeny et ses 14 communes bénéficiaires. Cette dernière a pour objectif d'inscrire au moins 85.000 certificats fonciers dans le registre parcellaire pour la région Boeny.

Les activités du projet Casef - conjointement mises en œuvre par le ministère de l'Agriculture et de l'élevage (Minae) ainsi que celui de l'Aménagement du territoire et des services fonciers (MATSF) et financé par la Banque mondiale à hauteur de 105 millions de dollars - dans la zone Nord, et plus spécifiquement dans la région Boeny, sont exclusivement orientées vers l'amélioration et la promotion de la sécurisation foncière au niveau local. Elles devraient répondre efficacement aux problèmes rencontrés par la population en matière de gestion foncière.

«On mène deux activités spécifiques au niveau des communes, à savoir, l'opérationnalisation et la redynamisation des guichets fonciers communaux et surtout, la mise en œuvre de l'OCFM», a expliqué Danielle Haingonavalona, coordonnatrice nationale adjointe du projet Casef. «L'essentiel des coûts de mise en œuvre étant pris en charge par le projet, le coût de la certification, compris entre 2.000 et 5.000 ariary (100.000 ariary, en moyenne, pour la certification classique : NDLR) est à la portée des bénéficiaires ayant les plus faibles revenus», a-t-elle ajouté.

Et d'après Sariaka Rabary, directrice des Services fonciers décentralisés au sein du MATSF, «Chaque commune sera également dotée d'un Plan local d'occupation foncière (Plaf) fiabilisé et calé sur les nouvelles images satellitaires de très haute résolution. Les services fonciers contrôlent tout, mais avec la collaboration du Foibe taosaritanin'i Madagasikara (FTM)».

183.000 certificats fonciers pour le Nord
L'objectif du Boeny d'inscrire 85.000 certificats fonciers dans le registre parcellaire viendra renforcer l'objectif global qui est d'inscrire 183.000 certificats fonciers dans les 76 communes des quatre régions de la zone Nord du projet Casef (Diana, Sofia, Boeny et Betsiboka). Ce dernier a jusqu'au mois de décembre de cette année pour accomplir cette tâche. La région Boeny devient à cet effet une «Circonscription pilote» en matière de sécurisation foncière.

Après le lancement des OCFM dans la Diana et la Sofia et dans le Boeny, le tour du Betsiboka sera pour la semaine prochaine. Le projet compte délivrer 1,390 million de certificats fonciers à travers le pays, d'ici décembre 2022. Cet objectif devrait être atteint grâce à la mise en œuvre de l'opération de certification classique conjuguée avec des OCFM.

Projet Casef - Début des actions foncières dans le nord

L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 19 NOVEMBRE 2021

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet CASEF, il est programmé, avec la Direction Générale des Services Fonciers du MATSF, des lancements officiels des actions foncières dans la Zone nord dans le courant du mois de novembre 2021: Régions de Diana, Sofia, Boeny et Betsiboka.

Dans ce cadre, la Région Boeny a lancé officiellement, jeudi, au siège de la Coordination de la région Nord du projet, La Corniche, Mahajanga les opérations de certification foncière massive et d'appui aux Guichets Fonciers avec les acteurs/ responsable centraux et régionaux en présence du Gouverneur de la région Boeny.

Les activités du Projet CASEF, dans la zone nord et plus spécifiquement la région Boeny, sont exclusivement orientées vers l'amélioration et la promotion de la sécurisation foncière au niveau local.

Elle entend répondre efficacement aux problèmes rencontrés par la population en matière de gestion foncière.

Deux activités spécifiques seront menées, au niveau des communes, dont : La redynamisation des guichets fonciers communaux et la mise en œuvre d'opération de certification foncière massive (OCFM).

Pour la région Boeny, un objectif minimal de 85 000 certificats fonciers inscrits est prévu. Cet objectif de la région Boeny viendra renforcer l'objectif global qui est d'inscrire 183 000 certificats fonciers dans les 4 régions de la zone nord du projet CASEF.

Plusieurs appuis

Afin d'atteindre cet objectif, plusieurs appuis sont prévus à l'endroit des communes bénéficiaires. Ils consisteront à fournir un appui technique et un appui en matériel en vue de faciliter et sécuriser la mise en œuvre des activités mais aussi de préserver la sécurisation des documents fonciers et produits générés par les guichets fonciers communaux.

Des actions de renforcement de capacité en collaboration avec l'Institut National de la Décentralisation et du Développement Local INDDL du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, seront dispensées à l'endroit des élus (Maires et Présidents des conseils communaux) et agents fonciers des communes bénéficiaires.

Chaque commune bénéficiera des appuis, des encadrements et des suivis rapprochés par les responsables des

services fonciers déconcentrés/ centraux et du Projet CASEF avec comme objectif d'assurer les conformités législatives, réglementaires, administratives et techniques des certificats fonciers délivrés dans le cadre des opérations. « Pour asseoir une certaine qualité des certificats fonciers à remettre à la population locale respectant les normes requises selon les textes en vigueur, et qui assure la protection des droits de propriété ».

Dans cette même perspective, chaque commune sera dotée de Plan Local d'Occupation Foncière fiabilisé sous le contrôle des services fonciers et qui sera calée sur les nouvelles images satellitaires de très haute résolution en collaboration avec la FTM.

L'essentiel des coûts de mise en œuvre étant pris en charge par le projet, le cout de la certification sera compris entre 2 000 ariary et 5 000 ariary et sera à la portée des revenus les plus faibles en collaboration avec les responsables communaux.

Le projet CASEF financé par la Banque Mondiale est un projet du ministère de l'Agriculture et de l'Élevage et mis en œuvre en collaboration avec le ministère de l'Aménagement du Territoire et des Services Fonciers en tant que tutelle technique

Zones de pépinières industrielles - « Penser global, agir local »

L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 19 NOVEMBRE 2021

Le secteur industriel ne contribue que pour 16,3% du PIB national, contre 41,5% pour la moyenne africaine. Les filières alimentaire et énergétique représentent 52% du PIB industriel. Le tissu productif du pays est encore particulièrement retreint. Raison pour laquelle le Ministère de l'Industrialisation, du Commerce et de la Consommation (MICC) a décidé de lancer un programme Zones de Pépinières Industrielles (ZPI, ou Taninketsa Industrialy, qui ambitionne de donner une dimension locale au développement industriel.

En six décennies d'indépendance, le pays n'est pas parvenu à placer l'industrie comme principal moteur de croissance de son PIB. Madagascar est toujours classé parmi les pays « industriellement très en retard ». La valeur ajoutée manufacturière par habitant est de moins de 100 USD et la croissance annuelle de la valeur ajoutée manufacturière par habitant est de moins de 2,5%.

Le secteur tire, par ailleurs, une grande partie de sa valeur ajoutée des activités des entreprises franches industrielles, spéciali-

sées notamment dans les produits textiles et les huiles essentielles, et dont le poids ne représente jusqu'ici que moins de 5% du PIB. Et les analystes s'accordent à rappeler que l'industrialisation à grande échelle est un passage incontournable dans tout processus de développement et, particulièrement, pour acter l'émergence économique de Madagascar.

Le pays dispose de ressources variées susceptibles d'être transformées pour générer des gains économiques importants et contribuer directement à l'accroissement des revenus, des emplois et des recettes fiscales. Pour tirer bénéfice de ces avantages, le pays doit absolument faire sa révolution industrielle en boostant l'entrepreneuriat et l'innovation. Il est temps, soutient-on, d'en finir avec un secteur industriel qui accuse une faible transformation et une répartition inéquitable entre les régions.

Impulser des dynamiques de développement économique focalisées sur la valorisation de potentialités des territoires est le nouveau défi lancé par le Ministère de l'In-

dustrie, du Commerce et de la Consommation (MICC) pour relancer l'économie nationale. Dans ce cadre, ce département dirigé par Edgard Razafindravahy veut mettre en place des « pépinières industrielles ». Ce concept consiste à mettre en place au niveau local, dans les communes et les fokontany, un espace propice aux activités génératrices de revenus et au développement de l'entreprise.

Pour donner un saut qualitatif aux conditions de vie dans les campagnes et acter le véritable développement rural, les responsables publics sont conscients qu'il faudra surmonter un certain nombre de blocages. Citons, entre autres, les difficultés pour l'attribution et la sécurisation des propriétés foncières, les procédures administratives qui s'avèrent décourageantes dans nombre de Districts et le manque de valorisation des potentialités locales. « Pour réussir le pari des pépinières industrielles, ces faiblesses doivent être transformées en avantage compétitif », selon le Ministre Edgard Razafindravahy.

Le membre du gouvernement qui a indiqué que par le biais du Programme de développement de l'Industrialisation de Madagascar (Velirano n°7) et du Programme de renforcement de l'autosuffisance alimentaire (Velirano n°9), s'engage dans une optique de valorisation des forces vives régionales à la base par la mise en œuvre du projet ZPI. Il s'agit, a-t-il poursuivi, de développer des infrastructures industrielles locales pour promouvoir l'entrepreneuriat dans le secteur de la transformation au niveau Districts de Madagascar. Les interventions du Projet visent ainsi au développement des entreprises, des opérateurs locaux par la promotion des activités créatrices de valeurs ajoutées et sources de revenus stables et décents aux producteurs (coopératives et groupements, PME/PMI) ainsi qu'aux communautés locales, entre autres celles qui œuvrent dans l'essor de la population locale et particulièrement des femmes et des jeunes.

Dans le cadre du développement des ZPI, le Ministère s'engage également à octroyer des matériels industriels et de transformation tout en assurant des modules de formation pour renforcer les capacités techniques, technologiques et managériales aux PME/PMI bénéficiaires afin d'assurer la croissance de leurs capacités de production au niveau local.

La région Anosy en mode pionnière

La Région de l'extrême sud de la Grande Ile a été choisie pour abriter la première structure industrielle à taille humaine qui va assurer la transformation de la canne à sucre.

Selon les responsables, ce projet implanté dans l'Anosy servira de référence dans le cadre du programme pour la promotion des zones pépinières industrielles ou « Taninketsa Industrialy » à Madagascar.

Le Ministre Edgard Razafindravahy a effectué dernièrement un déplacement de travail dans cette partie de l'île. « Cette usine de sucrerie industrielle servira de pilote pour les autres implantations de ce genre dans toute l'île. Elle sera opérationnelle d'ici la fin d'année 2021 », a indiqué le membre du gouvernement qui a ajouté que ce genre d'initiative est essentiel pour insuffler le rythme de développement accéléré et durable dans la commune de Mahatalaky et pour mettre un terme au phénomène des matières premières agricoles perdues.

A savoir que le projet de sucrerie dans la Région Anosy est aussi une prise de responsabilité suite à la sollicitation pressante de Marc Standing Rambinitseheno, maire de cette commune rurale situé dans le district de Tolagnaro, qui a insisté sur les difficultés dont font face les populations de cette localité alors qu'elles sont disposées à apporter leur contribution au développement local.

L'initiative a été saluée par la coopérative de planteurs de canne à sucre qui peuvent désormais préparer la commercialisation de leurs produits et réfléchir aux moyens pour



accroître la production. Madame Vololo, entrepreneure en charge de l'usine, a déclaré, pour sa part, que cette volonté de transformer le tissu économique du District, sous l'impulsion du Président de la République et du Ministre en charge de l'Industrie, donne des ailes aux producteurs et aux coopératives paysannes qui ne souhaitent que la valorisation des richesses locales dont disposent les différentes communes.

Capitaliser sur les atouts

Madagascar veut accélérer le développement des Zones de Pépinières Industrielles qui permettront de capitaliser sur les atouts déjà identifiés, de développer des chaînes de valeur locales, et attirer des investisseurs de divers horizons. Il a été souligné que la politique mise en œuvre actuellement cherche à acter l'industrialisation régionale sur le modèle «One District, One Factory» (ODOF), comme cela est visible au Ghana, par exemple, afin que le développement industriel profite à tous.

Le Fonds National de Développement Industriel (FNDI) permettra d'apporter une aide financière aux petites unités de production tout en les accompagnant pour leur intégration dans les chaînes de valeur industrielle.

Selon la Banque Africaine de Développement (BAD), partie prenante de premier plan dans ce projet, les principaux bénéficiaires sont l'État, à travers notamment le renforcement des capacités institutionnelles des structures en charge du développement industriel, les entreprises qui bénéficieront d'un cadre institutionnel plus favorable à leur expansion, les femmes et les jeunes entrepreneurs qui seront soutenus activement pour doper la création d'emplois décents et améliorer la qualité de vie des populations.

A noter que l'agence d'exécution du projet de la BAD est le MICC qui, dans le cadre de l'accord signé avec le bailleur de fonds, aura à concrétiser le souhait du gouvernement d'accélérer la reprise

économique « avec un nouveau plan national de développement qui met l'accent sur l'industrialisation ».

De plus, la crise sanitaire a eu un effet particulièrement néfaste sur l'économie du pays, fortement dépendante du tourisme et des exportations. Les autorités entendent dorénavant mettre en avant le développement industriel comme moteur du plan de relance économique. Rappelons que Madagascar enregistre un déficit commercial important, près de 2 milliards USD (soit 15% du PIB de manière récurrente) pour les produits manufacturés.

Des centaines d'unités industrielles à créer

Si l'on se réfère aux objectifs du projet ZPI qui envisage d'installer les petites et moyennes industries au niveau des Districts, il en ressort que dans les prochaines années, plusieurs centaines d'unités industrielles de différentes tailles sortiront de terre et redimensionneront significativement le tissu industriel sur l'ensemble du territoire.

Selon le MICC, les sites ZPI vont s'installer prioritairement dans des zones desservies par des infrastructures énergétiques et de distribution d'eau. Ce paramètre est indispensable pour permettre aux exploitations hébergées par les ZPI de tourner efficacement. Pour ce faire le Ministère va entamer des démarches avec les autorités compétentes pour assurer le raccordement des ZPI aux réseaux électriques et assurer l'accès à des points d'eau et la mobilisation efficiente de l'eau afin de sécuriser l'approvisionnement.

Le MICC projette en outre de développer des infrastructures innovantes car les ZPI ne sont pas prévues pour être seulement de simples zones de transformation mais des zones de convergence et de combinaison productive originale entre tous les acteurs des chaînes de valeurs inclusifs qui vont y être exploitées.